



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

THE
UNIVERSITY
OF RHODE ISLAND



PROJET FEMMES PÊCHEURS DE MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ÉVALUATION PARTICIPATIVE DE LA PÊCHE DES MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS DANS LES ÉCOSYSTÈMES D'ESTUAIRES ET DE MANGROVES DU TOGO



Septembre 2021

Cette publication est disponible en version électronique sur les sites suivants :

The Coastal Resources Center

<https://web.uri.edu/crc/projects/>

USAID Development Experience Clearinghouse

<https://dec.usaid.gov/dec/content/search.aspx>

Pour plus d'informations sur le Projet Femmes pêcheurs de mollusques et crustacés et sécurité alimentaire, contacter :

USAID Women Shellfishers and Food Security
Coastal Resources Center
Graduate School of Oceanography
University of Rhode Island
220 South Ferry Rd.
Narragansett, RI 02882 USA
Tel : 401-874-6224 Fax : 401-874-6920
Email : info@crc.uri.edu

Citation : Ahoedo, K., Chuku, EO, Adotey, J., Kent, K., Crawford, B. (2021). Évaluation Participative de la Pêche des mollusques et crustacés dans les Écosystèmes d'Estuaires et de Mangroves du Togo. Centre for Coastal Management (Africa Centre of Excellence in Coastal Resilience) University of Cape Coast, Ghana and Coastal Resources Center, Graduate School of Oceanography, University of Rhode Island. Narragansett, RI, USA. 44 pp.

Autorité / Clause de non-responsabilité :

Préparé pour l'USAID dans le cadre du BAA-AFR-SD-2020 Addendum 01, (FAA No. 7200AA20FA00031) attribué le 12 août 2020 à l'Université de Rhode Island et intitulé "Women Shellfishers and Food Security".

Le présent Rapport a été rendu possible grâce à l'appui du Peuple Américain à travers l'Agence Internationale pour le Développement des États-Unis (USAID.) Les idées exprimées et les opinions contenues dans le présent rapport sont celles de l'équipe du Projet et ne sont pas destinées à être des déclarations de politique de l'USAID ou des organisations coopérantes. Aussi, le contenu de ce présent Rapport relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les considérations de l'USAID ou du Gouvernement américain.

Photo de couverture : Pêcheur d'huîtres décortiquant des huîtres

Crédit photo : Kossi Ahoedo

Coordonnées des partenaires

Karen Kent	Directrice du Projet, CRC	E-mail : karenkent@uri.edu
Kirstin Siex	AOR	E-mail : ksiex@usaid.gov
William Akiwumi	AAOR	E-mail : wakiwumi@usaid.gov
Jaime Raile	AO	E-mail : jraile@usaid.gov

URI Depart. of Nutrition and Food Science
Fogarty Hall
Kingston RI 02881 USA
Brietta Oaks : boaks@uri.edu

TRY Oyster Women's Association
Opposite the New Market, Old Jeshwang,
Western Division, Gambia
Fatou Janha : tryoysters@gmail.com

World Agroforestry (ICRAF)
United Nations Avenue, Gigiri
PO Box 30677, Nairobi, 00100, Kenya
+254 20 7224000
Lalisa Duguma : l.duguma@cgiar.org

Centre for Coastal Management (CCM)
University of Cape Coast,
Cape Coast, Ghana
+233 24 238 8605
Ernest Chuku : eobengchuku@ucc.edu.gh

University of Ghana
Depart. of Nutrition and Food Science
P.O. Box LG 134
Legon, Ghana
+233-28-951-9793/ +233-28-951-9794
Seth Adu-Afarwuah : sadu-afarwuah@ug.edu.gh

Pour plus d'informations sur les activités des partenaires :

URI-CRC	http://www.crc.uri.edu
URI-DNFS	https://web.uri.edu/nfs/
ICRAF	http://www.worldagroforestry.org/
University of Ghana	https://www.ug.edu.gh/nutrition/
CCM/UCC	https://ccm.ucc.edu.gh/ https://acecor.ucc.edu.gh/

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Coordonnées des partenaires	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES	v
ACRONYMES.....	vi
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	1
1. Introduction	5
1.1. Description du Togo	5
1.2. Objectif de l'étude.....	6
2. Approche méthodologique.....	6
2.1. Réunion de cadrage.....	6
2.2 Revue documentaire	7
2.3. Collecte de données.....	7
3. Situation de la pêche des mollusques et crustacés	8
3.1. Exploitation des mollusques et crustacés	8
3.1.1. Estimation du nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés	10
3.1.2. Aperçus sur le genre dans l'exploitation des mollusques et crustacés.....	11
3.1.3. La pêche des mollusques et crustacés comme activité principale.....	11
3.1.4. La chaîne de valeur des mollusques et crustacés	11
3.1.5. Espèces exploitées	14
3.1.6. Méthodes de récolte	14
3.1.7. Volumes et valeur de la pêche	15
3.1.8. Saisonnalité des pêches.....	15
3.2. Écosystème de mangrove	16
3.3. Modes de gouvernance / gestion.....	17
3.3.1. Politiques, stratégies et outils de planification	17
3.3.2. Cadre institutionnel.....	18

3.3.3. Cadre juridique.....	18
3.3.4. Organisation des acteurs.....	19
3.3.5. Mécanismes locaux de gestion de la pêche des mollusques et crustacés au Togo.....	19
3.4. Atténuation des risques climatiques.....	20
4. Conclusion et recommandations	20
4.1 Conclusion.....	20
4.2 Recommandations.....	22
Références.....	24
ANNEXES.....	26
Annexe 1 : Espèces de mollusques présentes dans le système de la lagune togolais.....	26
Annexe 2 : Photos des entretiens et des observations de terrain.....	28
Annexe 3 : Liste des parties prenantes.....	33
Annexe 4 : Liste des parties prenantes contactées / interrogées.....	34
Annexe 5 : Liste des femmes, leur localité de résidence et les types de mollusques et crustacés exploités.....	35
Annexe 6 : Liste des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête.....	36
Annexe 7 : Liste des récolteurs de coquillages.....	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des sites de pêche aux mollusques et crustacés, nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés par sexe et tranches d'âge.	11
Tableau 2 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur de la pêche de mollusques et crustacés.....	21
Tableau 3 : Contraintes du secteur à chaque maillon de la chaîne de valeur.	22

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Catégorie de parties prenantes, sexe et âge des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête.....	8
Figure 2 : Carte du système de la lagune togolais.....	9
Figure 3 Stockage sur l'eau des coquilles ensachées de <i>Pachymelania aurita</i> dans le village de Zalivé. 13	
Figure 4 Transport de coquilles de <i>Pachymelania aurita</i> en pirogue.....	14
Figure 5 : Espèces de mollusques présentes dans le système de la lagune togolais.....	27
Figure 6 : Photos d'entretiens et d'observations de terrain.....	32

ACRONYMES

APCP	Association Préfectorale pour la Conservation et la Valorisation des Ressources du Système de la Lagune
BAD	Banque africaine de développement
CCM	Centre de Gestion Côtière
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Centre	des ressources côtières de la CRC
CGV	Comité de gestion villageoise
CoGes-DLT	Comité Local de Gestion du Delta du Lac Togo
CPDD	Comité Préfectoral de Développement Durable des Lacs
CVD	Comité Villageois de Développement
DE	Direction de l'Élevage
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
HCM	Conseil consultatif de haut niveau pour la mer
MCN	Ministère de la Coopération et du NEPAD
MEOR	Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers
MERF	Ministère de l'environnement et des ressources forestières
ONG	Organisation non gouvernementale
UCC	Université de Cape Coast
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
URI	Université de Rhode Island
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UTF	Fonds fiduciaire unilatéral de la FAO
WACA	Programme de gestion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest
WACA-ResIP	Projet d'investissement régional pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest
ZEE	Zone Économique Exclusive

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Informations de base	
Pays	Togo
Superficie totale des terres émergées	56 785 km ²
Population	7,889 millions (2018)
Pourcentage de la population vivant sur / à proximité de la côte	21% - 42%
Produit Intérieur Brut (PIB)	5 592 milliards USD (2019)
Indice de Développement Humain (rang)	0 513 (167 sur 189)
Longueur du littoral	56 km
Consommation de poisson (en pourcentage de protéines animales)	40%
Prévalence de l'anémie	70,9% avec 2,6% d'anémie sévère des enfants 48,9% chez les femmes en âge de procréer (15-49)
Couverture estimée de la mangrove	112,53 ha (2018)
Estimation du nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés des écosystèmes d'estuaires et de mangroves	283+
Estimation du nombre des femmes pêcheurs de mollusques et crustacés (pourcentage)	130 (46%)
Estimation du nombre des ménages bénéficiaires directs de la pêche de mollusques et crustacés	2 358

Pourcentage estimé de pêcheurs de mollusques et crustacés à tous les maillons de la chaîne de valeur (intégration verticale)	
Nombre de systèmes côtiers liés à la pêche de mollusques et crustacés de mangrove	1 (le système de la lagune)
Règlementation de la gestion de la pêche de mollusques et crustacés	Convention locale pour la gestion du système de la lagune du sud Togo (2018) Comités préfectoraux de gestion des pêches et plan de gestion des pêches dans le système de la lagune du Togo (2015/16)
Réglementation de la gestion des mangroves	Code forestier (2008) Plan d'Action Forestier National (PAFN, 2011) Stratégie nationale REDD+ (2010) Programme National de Reboisement du Togo (PNR, 2017-2030) Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP) 2014 Stratégie nationale de conservation, de restauration et de gestion durable des mangroves (2007) Plan d'action national pour la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers (2014)
Écosystèmes côtiers de pêche de mollusques et crustacés identifiés comme sites Ramsar	Toute la côte du Togo (591 000 ha), dont la zone de pêche des mollusques et crustacés estimée à 215,23 ha

Source : Chuku et al. 2020, FAO, Service d'information sur les sites Ramsar (SISR).

L'évaluation participative de la pêche de mollusques et crustacés dans les écosystèmes d'estuaires et de mangrove du Togo a révélé que le système de la lagune est la seule zone de pêche de mollusques et crustacés au Togo. Sa superficie est d'environ 6 400 ha, située dans les Zones humides du Littoral, dans la zone écologique V correspondant à la Région Maritime également appelée "Zone Côtière du Sud ou du Littoral" (<http://www.ramsar.org/ris/>).

Quatre espèces sont exploitées : *Crassostrea tulipa* (huître), *Tagelus adansonii* (couteau), *Tympanotonus fuscatus* (escargot), *Senilia senilis* (coque) et *Stramonita haemastoma* (escargot). Le secteur contribue à la

sécurité alimentaire du pays, et est aussi une source de revenus pour les différents acteurs. Davantage de personnes que les 283 estimées travaillent dans le secteur. Les villages enquêtés ont indiqué au moins 137, les hommes étant majoritaires (54%). En plus des enfants et des étudiants (31 personnes âgées de 10 à 20 ans dont 74% hommes), les femmes pêcheurs adultes (56 personnes) et les hommes pêcheurs adultes (50 personnes) emploient des aides qui sont les membres de leur ménage. Ces aides sont estimées à trois en moyenne par ménage. Étant donné que toutes les femmes pêcheurs adultes sont mariées et que les maris sont également pêcheurs de mollusques et crustacés, le nombre d'aides à la pêche aux mollusques et crustacés est estimé à 168 personnes. Les aides ne reçoivent pas de salaire. Il existe cinq unités de transformation de coquilles liées à des usines d'aliments pour animaux. Elles emploient une trentaine de personnes. Dans la commercialisation des mollusques et crustacés, en plus des femmes pêcheurs de mollusques et crustacés et de leurs aides, il y a une vingtaine de femmes et d'hommes.

Les revenus des acteurs au niveau de chaque maillon de la chaîne de valeur sont faibles. Le revenu mensuel moyen des opérateurs en mollusques et crustacés varie de 40 à 60 USD pour les femmes et de 100 à 200 USD pour les hommes. Des actions ont été menées pour protéger, conserver et restaurer les mangroves, bien qu'aucune action n'ait été entreprise par le Gouvernement pour réglementer l'exploitation des mollusques et crustacés. Les acteurs ne sont pas organisés et ne sont pas membres de réseaux liés à la filière de la pêche de mollusques et crustacés.

En termes de gouvernance, des systèmes de gestion locaux ont été mis en place pour une gestion durable des mangroves et des ressources halieutiques. En effet, trois comités préfectoraux de gestion des pêches du système de la lagune (Lacs, Vo et Zio) ont été mis en place en 2016, trois Associations Préfectorales de Conservation et de Promotion des ressources du système de la lagune (APCP-SL) ont été créées en 2018, et un Comité de Gestion du Delta du Lac Togo (CoGes-DLT) composé de 30 membres dont 12 femmes a été mis en place en 2020. Par ailleurs, un plan de gestion des pêcheries du système de lagune a été adopté en 2015, ainsi qu'une convention locale de gestion du système de la lagune du Sud Togo en 2018.

De nombreuses difficultés et contraintes entravent le développement de la filière de la pêche de mollusques et crustacés au Togo. Parmi ces contraintes, les plus importantes sont les suivantes :

- Épuisement progressif des huîtres.
- Surexploitation de la pêche aux mollusques et crustacés.
- Absence de réglementation de la filière de la pêche de mollusques et crustacés.
- Non disponibilité de mollusques toute l'année pour les unités de transformation.
- Absence de suivi des paramètres chimiques et microbiologiques du système de la lagune.
- Manque d'organisation des acteurs.
- Faible niveau de professionnalisation des opérateurs de la pêche de mollusques et crustacés.
- Manque de données statistiques sur le secteur.

Les opportunités pour relever ces défis comprennent les actions suivantes :

- Améliorer la gestion des stocks sauvages.
- Surveiller le secteur.
- Réglementer la pêche aux mollusques et crustacés.
- Renforcer les capacités des acteurs.
- Redynamiser les instances de gestion locales.
- Sensibiliser les parties prenantes.
- Surveiller la qualité de l'eau du système de la lagune et des mollusques et crustacés destinés à la consommation.
- Améliorer la productivité des mollusques et crustacés du système de la lagune.
- Diversifier les activités.
- Promouvoir l'ostréiculture.

1. Introduction

1.1. Description du Togo

Situé entre la longitude 001°38 E et 001°12 E et la latitude 06°144 N et 002°51 N, le Togo est délimité au nord par la République du Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana, à l'est par le Bénin et au sud par l'Océan Atlantique. Sa côte s'étend sur 50 km de long et 23 km de large à la limite des 100 m isobathe.

La zone côtière du Togo est dotée d'écosystèmes très productifs mais fragiles, tels que lagunes, lacs, forêts de mangroves et marécages. Ces zones humides regorgent de diversité biologique, notamment de poissons, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de crustacés, de mollusques, et de mangroves. Cette richesse en biodiversité a fait que tout le littoral du Togo d'une superficie totale de 591 000 hectares a été désignée comme site Ramsar en 2007, l'identifiant comme une zone humide d'importance internationale pour la conservation et l'utilisation durable.

Parmi les ressources halieutiques, les poissons sont les plus nombreux, surtout les espèces pélagiques. Selon différentes campagnes menées dans la ZEE du Togo, le potentiel exploitable annuel des espèces pélagiques est de 19 000 tonnes contre 800 tonnes pour les espèces démersales.

Le Togo, comme d'autres pays de la sous-région, est confronté à une diminution de ses ressources halieutiques marines et à une dégradation continue des ressources environnementales côtières telles que les mangroves. Cette situation alarmante est due en grande partie à la pression des actions humaines sur les écosystèmes côtiers et marins. En outre, la côte togolaise est fortement menacée par l'érosion entraînant la destruction des habitats.

La zone côtière enregistre les températures les plus élevées en février et mars autour de 28°C et 30°C. La côte togolaise reçoit moins de 1000 mm/an de précipitations avec une évapotranspiration annuelle minimale de 1 455 mm et maximale de 1 639 mm. Ce phénomène s'est accompagné d'une baisse des précipitations ces dernières décennies. La filière de la pêche de mollusques et crustacés contribue à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois et constitue l'une des principales sources de revenus pour de nombreuses personnes, en particulier les femmes togolaises. Cependant, ces dernières années, les ressources en mollusques et crustacés ont été menacées d'extinction en raison de l'augmentation de la pression anthropique associée à la dégradation de l'environnement. La diminution progressive des stocks de mollusques et crustacés constitue ainsi une menace sérieuse pour la sécurité alimentaire des ménages, dont les revenus en dépendent.

Les actions de sensibilisation des communautés sur la conservation et la protection des mangroves entreprises par le Gouvernement et les ONG ont jusqu'à présent été bénéfiques puisque les mangroves subissent depuis peu moins de pression anthropique.

1.2. Objectif de l'étude

Cette évaluation de la pêche des mollusques et crustacés au Togo s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de l'USAID "Femmes pêcheurs de mollusques et crustacés et sécurité alimentaire (*Women Shellfishers and Food Security*)". L'objectif de l'étude est de fournir des informations sur l'ampleur et les caractéristiques de la pêche des mollusques et crustacés au Togo aux décideurs et de mettre en évidence des opportunités de mesures de bonnes pratiques, de bonne gouvernance et d'appui au développement durable de la filière au Togo. La présente étude complète une revue documentaire couvrant les mollusques et crustacés dans chacun des 11 pays du littoral d'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Nigeria. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a. Identifier les types de pêche des mollusques et crustacés basés sur les écosystèmes de mangrove / estuaire, par espèce et par site.
- b. Estimer les captures par jour/mois/saison, le calendrier de pêche, la saisonnalité de la pêche des mollusques et crustacés et les méthodes de pêche, la transformation et le commerce des mollusques et crustacés.
- c. Estimer les revenus générés par la pêche des mollusques et crustacés basée sur les écosystèmes de mangrove / estuaire.
- d. Déterminer les défis et les conditions sanitaires associés à la consommation de mollusques et crustacés.
- e. Évaluer l'exploitation de la mangrove, ses utilisations, les caractéristiques attribuées au genre de sa pêche, son état, et sa protection.
- f. Déterminer les modes de gouvernance / gestion appliqués aux systèmes de pêche aux mollusques et crustacés et de mangroves.
- g. Déterminer l'impact des risques climatiques sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des femmes qui dépendent des systèmes côtiers de mangroves et d'estuaires.

2. Approche méthodologique

Dans le cadre de la présente étude, l'approche méthodologique utilisée comprenait plusieurs phases : une réunion de cadrage, une revue documentaire, la collecte d'informations, le traitement et l'analyse des informations et la préparation du rapport pays provisoire. L'étude a été menée au Togo par une personne focale nationale sous contrat avec l'Université de Cape Coast au Ghana.

2.1. Réunion de cadrage

L'étude a commencé par une réunion virtuelle entre le point focal du Projet et les experts du Projet basés à l'Université de Cape Coast au Ghana. Cette réunion a donné un aperçu des objectifs et des résultats attendus de l'étude. Elle a aussi permis au point focal de comprendre les termes de référence (TdR), de mieux définir les tâches à accomplir et d'aborder les modalités pratiques de la mission.

2.2 Revue documentaire

Cette revue a été consacrée à la recherche d'informations relatives aux actions menées au niveau du système de la lagune sur l'organisation et l'accompagnement des pêcheurs et des opérateurs en mollusques et crustacés, aussi bien sur la mangrove que sur les aspects juridiques. Cette documentation s'est faite par le biais de déplacements, d'entretiens téléphoniques, de SMS ou de messages électroniques aux acteurs clés, à savoir : les services publics, la coordination du Projet (WACA-ResIP, UTF/FAO, FFEM), les ONG impliquées dans la gestion des mangroves, la FAO, les structures de recherche, les mairies, les chefferies, les Comités villageois de développement (CVD), etc. Les rencontres avec ces parties prenantes ont porté sur les objectifs et les résultats de l'étude, les difficultés et les informations pertinentes sur le secteur ainsi que des propositions d'actions pour son développement.

2.3. Collecte de données

Les données ont été collectées dans la ville d'Anèho et dans les villages où se déroulent la pêche aux mollusques et crustacés, la vente d'huîtres conditionnées et les unités de transformation des coquilles. Le point focal a effectué un recensement des exploitants de mollusques et crustacés avec l'aide des chefs de village, des présidents de Comités villageois de développement (CVD), et de personnes ressources du 16 mars au 07 avril 2021. Avant le début de l'enquête, des rendez-vous ont été pris avec chaque répondant. Les informations recueillies lors du recensement comprenaient les noms, les contacts téléphoniques, l'adresse ainsi que l'âge et le sexe des répondants à l'enquête dans neuf communautés.

Outre le recensement, deux types d'entretiens ont été menés, à savoir : des entretiens semi-directifs auprès des pêcheurs de mollusques et crustacés et des entretiens avec des informateurs clés avec les chefs traditionnels, les présidents des CVD, les commerçants d'huîtres conditionnées et les responsables des unités de transformation des coquilles. Les informations recueillies lors des entretiens ont porté sur les capacités de production, les coûts, les revenus, les difficultés et les perspectives. Des entretiens semi-structurés avec la participation de 20 répondants et 10 entretiens avec des informateurs clés ont été réalisés. Lors de la collecte des informations auprès des opérateurs en mollusques et crustacés, une pesée des mollusques et crustacés en sacs ou en piles destinés à la vente a été réalisée pour évaluer leurs prix de vente au kilo. La taille des coquilles d'huîtres a également été mesurée.

L'enquête avait pour objectif de recueillir des informations sur la filière des mollusques et crustacés auprès des différentes catégories professionnelles concernées. Ces informations ont concerné la taille des ménages, les enjeux de la consommation de mollusques et crustacés, les plans d'eau exploités, les espèces de mollusques et crustacés exploitées, les activités menées en dehors de l'exploitation des mollusques et crustacés, les facteurs influençant les activités de pêche, les mollusques et crustacés, les outils de gestion des stocks de mollusques et crustacés et de mangroves, la gouvernance, les relations

entre l'exploitation des mollusques et crustacés et la nutrition, l'appartenance des acteurs aux réseaux de la filière des mollusques et crustacés.

Au total 12 personnes ont été enquêtées dont une du département de la pêche et de l'aquaculture, une du département de l'environnement, une du département des ressources forestières, deux enseignants-chercheurs, une d'une ONG, une du maillon commercialisation et cinq du maillon pêche. Sur les 12 personnes interviewées, il y a 6 femmes et 6 hommes (voir Tableau ci-dessous). L'âge des personnes interrogées varie entre 35 et 57 ans. La liste des personnes interrogées est présentée à l'Annexe 6.

Catégorie de la partie prenante	Sexe	âge (ans)	
Gouvernement	F	50	3
Gouvernement	M	45	
Gouvernement	M	57	
Université / Recherche	M	49	2
Université / Recherche	F	51	
ONG	M	40	1
Utilisateur de stock	F	50	6
Utilisateur de stock	F	47	
Utilisateur de stock	F	44	
Utilisateur de stock	F	35	
Utilisateur de stock	M	57	
Utilisateur de stock	M	57	

Figure 1 : Catégorie de parties prenantes, sexe et âge des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête.

3. Situation de la pêche des mollusques et crustacés

3.1. Exploitation des mollusques et crustacés

Le système de la lagune est la seule zone de pêche des mollusques et crustacés du Togo. Il est situé dans les Zones humides du Littoral dans la zone écologique V correspondant à la Région Maritime aussi appelée "Zone Côtière du Sud ou du Littoral" (<http://www.ramsar.org/ris/>). Il a une superficie d'environ 6 400 ha et est constitué du lac Togo prolongé à l'est par une lagune étroite qui rejoint la Lagune Vogan au nord-est et la Lagune Anèho au sud-est. Un canal naturel relie la Lagune Anèho au Mono et permet sa connexion au système de la lagune béninois. Le système de la lagune est alimenté en eau douce par les rivières Zio, Haho, Boko et Mono.

La période des basses eaux de ce plan d'eau s'étend de novembre à mars correspondant à la grande saison sèche, et celle des crues d'avril à juillet correspondant à la principale saison pluviale. Pendant la période des basses eaux, les niveaux de salinité élevés favorables à la pêche aux mollusques d'eau saumâtre sont enregistrés. De ce fait, l'exploitation des mollusques et crustacés est quasi inexistante en période de crue aussi bien que dans les villages éloignés des embouchures de Badougbe, Togoville, et Sévatonou où les taux de salinité sont faibles.

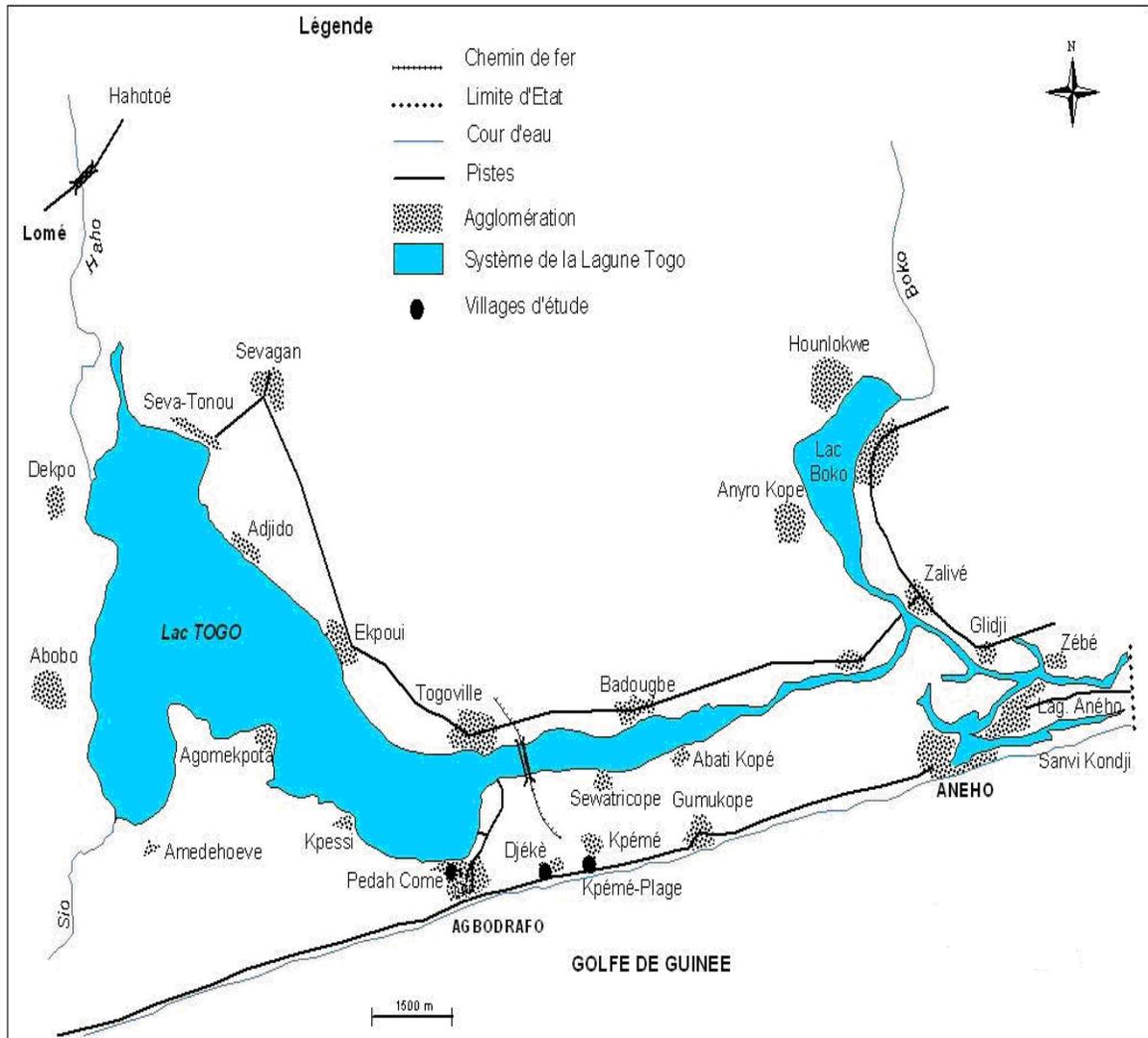


Figure 2 : Carte du système de la lagune togolais.

3.1.1. Estimation du nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés

Les informations sur le nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés au Togo ne sont pas en grande partie disponibles. Dans la présente évaluation participative, les utilisateurs de la ressource ont indiqué le nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés dans leurs communautés et / ou zones de pêche. Des estimations prudentes sont faites en supposant que chaque répondant représente exclusivement une zone / communauté de pêche pour compenser modérément les sites de pêche aux mollusques et crustacés non visités, tout en calculant la moyenne des dédoublements évidents pour les communautés comptant un grand nombre de personnes. Les estimations fournies dans le présent rapport représentent une combinaison d'informations récoltées à partir de sources documentaires disponibles jugées raisonnables du point de vue de l'expérience de terrain dans le secteur de la pêche des mollusques et crustacés dirigée par des femmes ainsi que des estimations de l'évaluation participative réalisée.

Pour environ 283 personnes au Ghana, à majorité des femmes, la pêche aux mollusques et crustacés constitue leur moyen de subsistance.

Selon les conclusions de la présente étude, environ 2 358 personnes, avec une taille moyenne des ménages estimée à 8 personnes, sont des bénéficiaires directs de la pêche aux mollusques et crustacés.

Au total, 137 opérateurs sont identifiés dans neuf sites dont une ville (Anèho) et 8 villages (Abatékopé, Glidji, Assoukopé, Zalivé, Djankassé, Koenou, Zizinkopé et Anyronkopé) (voir Tableau 1 ci-dessous).

Parmi ces opérateurs, 54% sont des hommes ; 56 femmes adultes, 50 hommes adultes et 31 enfants (élèves et étudiants) ; parmi les enfants, 7 filles et 24 garçons. Le village de Zalivé compte le plus grand nombre de pêcheurs (71) comme le montre le Tableau 1 ci-dessous. Outre la collecte des coquillages et la pêche aux mollusques et crustacés, ces acteurs pratiquent également la pêche. Les pêcheurs adultes emploient des aides qui sont membres de leur ménage. Ces aides sont estimées à trois en moyenne par ménage. Considérant que toutes les femmes adultes pêcheurs sont mariées et que les maris sont également pêcheurs de mollusques et crustacés, le nombre d'aides à la pêche aux mollusques et crustacés est estimé à 168 personnes. Les opérateurs sont âgés de 10 à 70 ans.

Tableau 1 : Liste des sites de pêche aux mollusques et crustacés, nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés par sexe et tranches d'âge.

	Nom de la communauté / estuaire (plan d'eau)	Hommes adultes		Femmes adultes		Enfants / étudiants	
		Nombre	Tranche d'âge	Nombre	Tranche d'âge	Nombre	Tranche d'âge
1	Ville d'Aného	7	21-63	1	30	15	10-13
2	Village de Zalivé	25	30-60	36	25-60	15	16-20
3	Village d'Assoukopé	5	27-59	4	28-32	0	
4	Village de Glidji	3	21-44	4	38	1	20
5	Village d'Anyronkopé	0		1	45	0	
6	Village de Zizinkopé	4	30-70	3	30-50	0	
7	Village de Koénou	4	25-32	7	28-45	0	
8	Village de Djankassé	1	45	0		0	
9	Village Abatekopé	1	65	0		0	
	TOTAL	50		56		31	

3.1.2. Aperçus sur le genre dans l'exploitation des mollusques et crustacés

Au Togo, la majorité des pêcheurs de mollusques et crustacés sont des hommes (54%). Dans le système de la lagune, la pêche aux mollusques et crustacés demande un effort physique plus facile à faire pour les hommes. Les hommes ramassent plus d'huîtres et de *Pachymelania aurita* (vendus aux broyeurs d'ingrédients pour alimentation animale) que les femmes. C'est l'une des raisons pour lesquelles le revenu mensuel des femmes provenant de la pêche des mollusques et crustacés est inférieur à la moitié de celui des hommes (voir Section 3.1.7).

3.1.3. La pêche des mollusques et crustacés comme activité principale

Tous les pêcheurs de mollusques et crustacés pratiquent également la pêche. Ils pratiquent davantage la pêche pendant la période de faible production de mollusques et crustacés pour améliorer leurs revenus.

3.1.4. La chaîne de valeur des mollusques et crustacés

Les mollusques et crustacés pêchés en système de la lagune et consommés au Togo sont le *Crassostrea tulipe* (huître) et le *Tagelus adansonii* (couteau). Ils contribuent à la sécurité alimentaire même si leur volume de production est faible. Les communautés des zones de production sont les principaux consommateurs de ces mollusques et crustacés. Une grande partie de la population togolaise n'a pas

l'habitude de consommer de mollusques et crustacés. La quasi-totalité des personnes enquêtées issues de l'administration publique dont l'Université affirme n'avoir jamais mangé la chair de ces deux crustacés. Selon elles, ce n'est pas par crainte de risques sanitaires mais par manque d'intérêt. Aucune des personnes enquêtées ayant consommé ces mollusques et crustacés n'a signalé de problème de santé lié à leur consommation.

La méthode courante de préparation de la chair d'huître *Crassostrea tulipe* est la friture. C'est le seul crustacé consommé au Togo. Selon les informations recueillies sur le terrain et confirmées par la pesée, la chair perd environ 1/5 de son poids lors de la friture. La vente d'huîtres frites est faite exclusivement au niveau local en raison du faible volume produit. Ces huîtres sont vendues aux consommateurs au prix de 2 à 4 USD dans les localités où elles sont produites. Mais elles sont vendues aux grossistes dans des bols de 1 kg au prix de 10 USD.

Le péage de Vodougbe à l'entrée de la ville d'Anèho est un lieu réputé pour la vente d'huîtres frites. Dix femmes et vingt garçons y vendent des huîtres frites produites au Togo et dans les pays voisins (Ghana et Bénin). Elles sont vendues en sac plastique pesant en moyenne 140g au prix de 2 USD, soit environ 14 USD le kilo. Ces femmes et ces garçons vendent non seulement des huîtres frites, mais aussi d'autres produits alimentaires, notamment des crevettes, des plantains et des bananes frites. Selon les informations recueillies sur place, les femmes y gagnent mensuellement 60 à 80 USD, et les garçons 20 à 40 USD.

Il existe au Togo cinq unités de transformation de coquilles. Elles sont toutes situées dans la Préfecture des Lacs, trois dans la commune d'Anèho, une dans le village de Zalivé, et une dans le village de Kéta Assoukopé. La société COCO TRANS située à Kéta Assoukopé est la plus grande unité. La capacité de production journalière de cette unité est d'environ 5 tonnes et celle des petites unités de 2 tonnes. Cependant, la production journalière de ces unités est de 2 à 2,5 tonnes pour COCO TRANS et de moins d'une tonne pour les petites unités en raison de la faible demande. Ces unités emploient 5 à 10 personnes. Les coquilles broyées sont mises en sacs de 50 kg vendus 4,80 USD aux grossistes. La production est saisonnière car elle n'a lieu que pendant la période de disponibilité des coquilles (janvier à mai). Le revenu mensuel de COCO TRANS, la plus grande unité, est estimé à 600 USD et pour les plus petites unités à 150 USD.

Les principaux clients de ces unités sont les provenderies, les établissements vendant des ingrédients pour rations alimentaires tels que l'Établissement La Référence, AGROVET, la Provenderie PJ et les grands aviculteurs.

Il existe actuellement à Zalivé, un gisement de coquilles de *Pachymelania aurita* (escargots d'eau douce) qui est très convoité par les unités de transformation de coquilles car il semble que ces coquilles contiennent plus de calcium que chez les autres. Les opérateurs en mollusques et crustacés résidant à Zalivé et ceux des villages environnants exploitent ce gisement. Peu de femmes parviennent à ramasser des coquilles de *Pachymelania aurita* au fond de l'eau car cela demande beaucoup d'efforts. Les hommes utilisent les femmes pour aider au tamisage et à l'ensachage. En conséquence, les hommes

gagnent plus que les femmes dans cette activité. À noter qu'à Zalivé, la pêche et l'exploitation des mollusques et crustacés sont interdites les mercredi et dimanche. Selon le premier notable du village de Zalivé, cette mesure a été prise pour réduire la pression sur les stocks de ressources halieutiques et de mollusques et crustacés.



Figure 3 Stockage sur l'eau des coquilles ensachées de Pachymelania aurita dans le village de Zalivé.



Figure 4 Transport de coquilles de *Pachymelania aurita* en pirogue.

D'autres photos de la chaîne de valeur des mollusques et crustacés sont présentées à l'Annexe 2.

3.1.5. Espèces exploitées

Les espèces les plus exploitées sont : *Crassostrea tulipe*, *Tagelus adansonii*, *Tympanotonus fuscatus*, *Senilia senilis*, et *Stramonita haemastoma*. Des photos de ces espèces se trouvent à l'Annexe 1.

3.1.6. Méthodes de récolte

Crassostrea tulipe (huître) : appelé localement "Adokoin". Pour récolter vivantes des huîtres *Crassostrea tulipe* ou leurs coquilles, les opérateurs accèdent au plan d'eau à pied ou en pirogue. Beaucoup se blessent souvent car peu d'entre eux mettent des gants ou portent des chaussures appropriées avant de ramasser les huîtres vivantes. Ces huîtres sont également pêchées accessoirement par des pêcheurs utilisant des filets faucons¹.

¹ Le filet faucon est un petit filet lancé par une seule personne. Il tombe dans l'eau en traçant un cercle. On l'utilise dans les lagunes, les lacs, les rivières et les ruisseaux.

Stramonita haemastoma (gastéropode / murex) et *Senilia senilis* (coque) : appelés "Shell" en langue vernaculaire, ne contiennent pas de chair lorsqu'on les trouve. Les mollusques *Stramonita haemastoma* et *Senilia senilis* sont moins exploités car on les trouve généralement dans le sous-sol des eaux à grande profondeur selon les informations recueillies sur le terrain. Ils sont broyés comme ingrédient principalement dans l'alimentation des volailles.

Tympanotonus fuscatus (pervenche) : appelé localement "Totodjin". Sa chair est utilisée comme appât pour la pêche et sa coquille est broyée comme ingrédient principalement dans l'alimentation des volailles.

Pachymelania aurita (pervenche) : "Atakouzé" en langue vernaculaire. Dans le système de la lagune, on ne trouve que les coquilles de ce gastéropode. On les trouve au fond de l'eau en grande quantité, notamment dans le village de Zalivé. Ils sont déterrés à la pelle, lavés, débarrassés du sable par tamisage et ensachés. En raison de la faible profondeur de l'eau sur ce site, les sacs chargés sont empilés sur l'eau. Ils sont acheminés vers un lieu de vente situé à 200 m du dépôt lors de la réception des commandes par les opérateurs.

Tagelus adansonii (palourde) : "Anani" en langue vernaculaire, est exploité pour sa coquille et est rarement disponible dans le système de la lagune par rapport aux autres mollusques. Sa chair est utilisée comme appât pour la pêche et sa coquille est broyée comme ingrédient principalement dans l'alimentation des volailles.

3.1.7. Volumes et valeur de la pêche

Tous les opérateurs en mollusques et crustacés interrogés sont unanimes pour dire qu'il y a un épuisement progressif des huîtres dans le système de la lagune et que celles récoltées aujourd'hui sont relativement petites (3 à 13 cm). Selon eux, la rareté des huîtres est due à la surexploitation du stock.

En général, le revenu mensuel moyen des opérateurs en mollusques et crustacés varie de 40 à 60 USD pour les femmes et de 100 à 200 USD pour les hommes, soit par an 480 à 720 USD pour les femmes et 1 200 à 2 400 USD pour les hommes.

3.1.8. Saisonnalité des pêches

Dans le système de la lagune du Togo, l'inondation va d'avril à juillet correspondant à la principale saison pluviale. L'exploitation des mollusques et crustacés est quasi inexistante en période de crue. Pendant la période des basses eaux, on enregistre des taux de salinité élevés favorables aux mollusques d'eau saumâtre récoltés.

Les espèces présentes sous la seule forme de coquillages (*Pachymelania aurita*, *Stramonita haemastoma* et *Senilia senilis*) sont collectées tout au long de l'année, tandis qu'on ne trouve pas d'espèces de *Crassostrea tulipe*, *Tympanotonus fuscatus* et *Tagelus adansonii* vivantes d'avril à juillet, pendant la période d'apport important d'eau douce. Tous les autres mollusques et crustacés sont rares ou absents et récoltés tout au long de l'année.

3.2. Écosystème de mangrove

Tout le littoral du Togo d'une superficie totale de 591 000 hectares (1 460 000 acres) a été désigné site Ramsar d'importance internationale pour la biodiversité en 2007. Il est situé à 6°34'N et 1°25'E. Les mangroves togolaises se trouvent à l'extrême sud-est du pays autour du système de la lagune. Il existe deux espèces de palétuviers : *Rhizophora racemosa* et *Avicennia germinans* associés à *Drepanocarpus lunatus*, *Pterocarpus santalinoides* et *Acrostichum aureum*. D'une superficie de 1000 hectares en 1998 (Afidegnon, 1999), la superficie des mangroves togolaises est actuellement estimée à environ 112,53 ha, obtenue à partir de la classification des images Landsat de 2018 avec une résolution spatiale de 30m (FAO, 2019). Dans le passé, elles occupaient toute la périphérie du système de la lagune. Ces mangroves sont soumises à des contraintes climatiques (déficit hydrique : moins de 1000 mm de pluie par an), hydro-chimiques (salinisation saisonnière et non quotidienne) et anthropiques (surexploitation des ressources).

Des initiatives ont été entreprises dans le cadre de la sauvegarde et de la restauration des écosystèmes de mangroves togolaises depuis 1991 à ce jour. Les actions comprennent la sensibilisation à l'importance des mangroves, le reboisement, les défenses, et l'installation de pépinières. La commune d'Agouègan concentre à elle seule 43,24% des interventions. Les autres communes de la zone de mangroves comme Aynronkopé Aklakou et Glidji ont bénéficié de très peu d'action (Cartographie des acteurs et des écosystèmes de mangroves du littoral togolais, FAO, 2019). Les actions ont été menées par les communautés locales et la société civile composées d'ONG et d'associations de protection de l'environnement avec l'appui technique du Ministère en charge de l'environnement et du Comité préfectoral de développement durable des Lacs (CPDD).

Les programmes et projets de protection et de conservation des mangroves comprennent :

- Renforcement de la résilience des femmes et des jeunes de la zone côtière du Togo face au changement climatique à travers des activités génératrices de revenus.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet financé par le GEF, trois hectares de mangroves (15 000 pieds linéaires de plantations sur 6 km) sont en cours de restauration sur la zone côtière, notamment en bordure du Lac Togo dans les villages de Kouènou, Djankassè, Kéta-Akoda et Abatekopé, couvrant environ 3 ha. Outre le reboisement, d'autres activités ont été réalisées, à savoir : (i) la sensibilisation des communautés sur le rôle, l'importance et l'utilité de la mangrove, les causes et les conséquences de sa dégradation, sa restauration et les mesures de protection, (ii) la mise en place d'un Comité local de Gestion du Delta du Lac Togo (CoGes-DLT) composé de 30 membres dont 12 femmes des communautés villageoises concernées, (iii) la formation d'éco-gardes pour surveiller les mangroves restaurées.

- Projet de surveillance des risques côtiers et solutions douces au Bénin, au Sénégal et au Togo.

Ce projet fait partie du Programme de gestion des zones côtières de l'Afrique de l'Ouest (WACA) de la Banque mondiale. Il est financé par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) pour

la période 2018-2022. Le montage institutionnel du projet est terminé et les activités planifiées. Elles n'ont pas encore commencé. Dans le cadre de ce projet, le reboisement de 6 ha de mangroves autour du système de la lagune togolais est prévu.

- Projet régional d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de ce projet régional (WACA-ResIP), la restauration de 500 ha de mangroves est prévue. Environ 80 ha ont déjà été reboisés et des sous-projets ont été déposés en 2021 par des ONG pour la restauration des 420 ha restants. Outre la restauration des mangroves, une étude de faisabilité est incluse dans ce projet pour le dragage du système de la lagune.

- Projet PAPBio C1-Mangroves, "Gestion des forêts de mangrove du Sénégal au Bénin" : rapport de diagnostic prospectif de la conservation prioritaire du paysage du Mono Volta (TOGO).

Cette étude a permis d'identifier les zones propices à la restauration des mangroves au Togo, principalement dans la zone du Canal de Gbaga, les sites au niveau de la rivière Zanvé qui se jette dans le canal de Ggaba à Tagbagan et Zalivé, les sites au niveau de Takpomè et Djéssitan dans la forêt marécageuse d'Akissa (Diagnostic prospectif de la conservation prioritaire du paysage du Mono Volta, FAO, 2020). Trois options de restauration ont été sélectionnées en fonction des caractéristiques écologiques, topographiques, édaphiques et hydrologiques des sites. En plus des sites de restauration de mangrove, des zones situées derrière les zones de mangrove qui peuvent servir de mesure de protection et fournir du bois de chauffage aux communautés locales ont été identifiées. Sur la base des différents modèles identifiés, les options de restauration sont les suivantes : défenses, restauration de type mosaïque, et reboisement avec un objectif bois-énergie.

3.3. Modes de gouvernance / gestion

3.3.1. Politiques, stratégies et outils de planification

La gestion des ressources naturelles dont les mangroves (habitats des mollusques d'eau saumâtre) est l'une des préoccupations de la politique environnementale du Togo. Plusieurs documents ont été rédigés, dont :

- Stratégie et plan d'action national pour la biodiversité du Togo (SPANB 2010-2020).
- Programme national de surveillance de l'environnement au Togo (PNSET).
- Stratégie nationale de conservation, de restauration et de gestion durable des mangroves au Togo.
- Cadre stratégique d'investissement pour la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (CSIGERN, 2018-2022).
- Plan national d'action forestière 2011.
- Déclaration de politique forestière 2011.
- Le Plan National de Développement (PND 2018 - 2022).
- Feuille de route présidentielle du Togo 2025.

Le Togo ne possède pas encore de document d'orientation, de stratégie ou de plan sur la filière mollusques et crustacés.

3.3.2. Cadre institutionnel

Les différentes institutions publiques et privées et les organisations de la société civile impliquées dans le secteur sont les suivantes :

- Le Ministère de l'Économie Maritime, de la Pêche et de la Protection de la Côte (MEMPPC).
- Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).
- Le Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBJE).
- Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA).
- Le Département de la Pêche et de l'Aquaculture
- Le Département des Ressources Forestières.
- Le Département de l'Environnement
- Les Universités de Lomé et Kara.
- L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB).
- L'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE).
- La Mairie de la Commune des Lacs¹.
- La Mairie de la Commune des Lacs³.
- La Mairie de la Commune Vo².
- L'Association des Togolais et Volontaires Togolais pour le Développement (AVOTODE) (une ONG).
- L'Aide Humanitaire pour l'Action de Développement (AHD) (une ONG).
- L'Association Togolaise pour la Conservation de la Nature (AGBOZEGUE) (une ONG).
- Les Amis de la Terre –Togo (ADT-TOGO) (une ONG).
- Les comités préfectoraux de gestion de la pêche (Lacs, Vo et Zio).
- Les Associations préfectorales pour la conservation et la valorisation des ressources du système de la lagune (Lacs, Vo et Zio).

Ces institutions administratives et ONG interviennent dans la gestion et la conservation des mangroves et / ou le développement des communautés de pêcheurs de mollusques et crustacés.

3.3.3. Cadre juridique

Des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion de la pêche, à l'environnement et à la qualité des produits de la pêche existent. Les cadres juridiques suivants sont applicables :

- Loi n° 2016-026 du 11 octobre 2016 portant réglementation de la pêche et de l'aquaculture au Togo.
- Loi n° 2008-005 du 30 mai 2008, Loi-cadre sur l'environnement.
- Loi n° 2008-09 du 19 juin 2008, Code forestier.

- Arrêté n° 18 MAEP/CAB/SG/DEP du 22 janvier 2007 réglementant la pêche dans les eaux intérieures.
- Arrêté n° 043/MAEP/SG/DEP du 20 avril 2007 fixant les conditions d'exportation, d'importation, de production et de commercialisation des denrées alimentaires d'origine animale et halieutique.
- Décrets interministériels n° 031/MME/MERF/2011 du 05 mai 2011, et n° 002/MME/MERF/2013 du 15 janvier 2013, interdisant le ramassage du sable et l'extraction des graviers et coquillages le long de la côte.

Les lois et réglementations spécifiques sur la gestion des mangroves ou la filière de la pêche des mollusques et crustacés n'existent pas. Cependant, la loi sur la pêche citée ci-dessus a créé un comité interministériel et interprofessionnel de la pêche avec pour objectif la promotion de la cogestion des activités de pêche et d'aquaculture.

3.3.4. Organisation des acteurs

Les pêcheurs de mollusques et crustacés ne sont pas organisés en coopérative ou en association. Ils n'appartiennent à aucun réseau d'opérateurs en mollusques et crustacés nationaux, sous-régionaux, régionaux ou internationaux. Les acteurs aux différents maillons de la chaîne de valeur de la filière de la pêche des mollusques et crustacés togolaise (récolte, transformation, commercialisation, etc.) ne sont pas non plus organisés.

Les activités de pêche et de pêche des mollusques et crustacés sont interdites les mercredi et dimanche dans un village bordant le système de la lagune (village de Zalivé). Cette mesure est prise dans le but de réduire la pression sur les stocks de poissons et de mollusques et crustacés selon le premier notable du village. Les quelques conflits constatés entre pêcheurs de mollusques et crustacés au gisement de *Pachymelania aurita* à Zalivé portent souvent sur l'occupation de l'espace à exploiter et sont réglés par le Chef.

Des organes de gestion regroupant les différents usagers du système de la lagune togolais, dont les opérateurs en mollusques et crustacés, ont été mis en place et participent à la gestion des ressources. Cette approche de cogestion en plus de la sensibilisation a maintenant conduit à une meilleure sensibilisation des communautés sur la protection et la conservation des mangroves et des ressources faunistiques dont les mollusques et crustacés.

3.3.5. Mécanismes locaux de gestion de la pêche des mollusques et crustacés au Togo

Des mécanismes locaux de gestion du système de la lagune existent, à savoir :

- Convention locale de gestion du système de la lagune du sud Togo.

Dans le cadre du Projet Réserve de Biosphère du Delta du Mono, une convention de gestion locale du système de la lagune du sud Togo a été mise en place en 2018. Cette convention s'applique aux populations des villages d'Abobo, Aného, Togoville, Vogan, Sévagan, Anyrokopé, Agbodrafo et Glidji

ainsi qu'aux utilisateurs des ressources naturelles du système de la lagune du sud Togo. Trois Associations Préfectorales de Conservation et de Valorisation des Ressources du Système de la Lagune (APCP-SL) ont été créées en 2018. Chaque association préfectorale est composée de Comités villageois de gestion (CVG) composés chacun de 7 membres. Les groupements préfectoraux des Lacs, Vo et Zio regroupent respectivement 16, 14 et 5 villages.

- Comités préfectoraux de gestion des pêches du système de la lagune.

Un plan de gestion des pêches pour le système de la lagune togolais a été adopté en 2015 et comprend des mesures de gestion visant l'exploitation durable des ressources du système de la lagune togolais. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, trois comités préfectoraux de gestion des pêches du système de la lagune (Lacs, Vo et Zio) ont été mis en place en 2016. Leurs principales missions sont de veiller au respect de la réglementation en vigueur, de participer à la prise de décision sur les mesures de gestion et de régler les conflits entre usagers du système de la lagune.

3.4. Atténuation des risques climatiques

L'inondation du système de la lagune pendant la saison des pluies provoque parfois des inondations et abaisse le taux de salinité de l'eau. Ces situations affectent négativement la productivité des mollusques et crustacés. La faible pluviométrie enregistrée certaines années affecte également la productivité des mangroves.

4. Conclusion et recommandations

4.1 Conclusion

L'étude a révélé que la filière de la pêche de mollusques et crustacés du Togo est limitée au système de la lagune du sud et implique un peu plus d'hommes (environ 54%) que de femmes (environ 46%). De nombreux efforts ont été faits et d'autres sont en cours pour la protection et la conservation des mangroves, mais beaucoup d'efforts restent à faire pour restaurer les mangroves autour du système de la lagune togolais. La production de mollusques et crustacés, notamment d'huîtres, a été faible surtout ces dernières années en raison de contraintes telles que le faible stock de mollusques et crustacés et l'inexistence de textes réglementant l'activité.

Le Tableau 2 ci-après résume les forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur de la pêche de mollusques et crustacés du Togo.

Tableau 2 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur de la pêche de mollusques et crustacés.

FORCES	FAIBLESSES
<p>Existence d'institutions publiques chargées de la promotion de la femme</p> <p>Existence d'une institution nationale chargée de l'organisation et du renforcement des capacités des acteurs de toutes les spéculations (ANADEB)</p> <p>Existence du Ministère chargé de la pêche</p> <p>Existence du Ministère chargé de l'environnement</p> <p>Existence du Mécanisme d'Incitation au Financement Agricole basé sur le partage des risques (MIFA S.A.)</p> <p>Existence d'organismes locaux de gestion du système de la lagune</p> <p>Existence de projets impliqués dans la restauration des mangroves</p>	<p>Manque d'organisation des acteurs</p> <p>Faible niveau de professionnalisation des opérateurs en mollusques et crustacés</p> <p>Manque de données statistiques sur le secteur</p> <p>Épuisement progressif des huîtres</p> <p>Surexploitation des mollusques et crustacés</p> <p>Non disponibilité de coquillages toute l'année pour les unités de transformation</p> <p>Absence de suivi des paramètres chimiques et microbiologiques du système de la lagune</p> <p>Envasement du système de la lagune</p> <p>Dégradation des mangroves</p> <p>Absence de textes juridiques sur l'exploitation des mollusques et crustacés</p> <p>Manque de contrôle de la qualité de l'eau</p> <p>Manque de traçabilité des produits</p>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Accroissement du nombre d'aviculteurs</p> <p>Existence du marché extérieur sous-régional</p>	<p>Changement climatique</p>

L'analyse FFOM montre clairement que le secteur bénéficie d'atouts mais présente également de nombreuses faiblesses, notamment la rareté des mollusques et crustacés qui constitue la principale contrainte à son développement ultérieur. Les principales contraintes actuelles du secteur à chaque maillon de la chaîne de valeur sont présentées dans le Tableau 3. Il n'existe actuellement ni plans ni stratégies. Les ressources humaines et financières manquent pour le développement de la filière de la pêche des mollusques et crustacés au Togo.

Tableau 3 : Contraintes du secteur à chaque maillon de la chaîne de valeur.

Maillons de la chaîne de valeur	Contraintes
Récolte	Disponibilité limitée en mollusques et crustacés Conditions de travail dangereuses
Transformation	Non disponibilité des coquillages toute l'année pour les unités de transformation
Commercialisation	Nombre limité de clients pour les unités de transformation des coquillages

4.2 Recommandations

Les actions suivantes ont été proposées par les parties prenantes participant à la présente évaluation :

- Améliorer la gestion des stocks sauvages. Renforcer les modes de gestion, y compris des mesures plus consolidées de gestion basée sur des preuves et des mesures de gestion associées pour obtenir des rendements durables. Du fait que le stock de mollusques et crustacés est faible, une recherche-action devrait être entreprise sur la culture des semences et l'ensemencement des juvéniles à partir des zones de frai élevé vers le substrat du fond.
- Suivre le secteur. Le secteur de la pêche des mollusques et crustacés doit faire l'objet d'un suivi régulier pour obtenir les informations nécessaires à la planification et les mesures appropriées à prendre.
- Réglementer la pêche aux mollusques et crustacés. Des textes réglementaires ou des mesures de gestion devraient être élaborés pour réglementer l'exploitation des mollusques et crustacés.
- Renforcer les capacités des acteurs. Les capacités organisationnelles et techniques des acteurs de la filière doivent être renforcées, notamment celles des opérateurs en mollusques et crustacés. Le développement des capacités devrait couvrir, entre autres, l'alphabétisation, la fourniture de matériels et d'équipements de travail appropriés, et la formation à la gestion et à l'élevage des mollusques et crustacés (huîtres et autres mollusques).
- Redynamiser les instances de gestion locales. Les comités préfectoraux de gestion des pêches et les associations préfectorales de conservation et de valorisation des ressources mis en place autour du système de la lagune doivent être redynamisés. Les moyens nécessaires doivent être mis à leur disposition pour leur permettre de mettre en œuvre efficacement leur cahier des charges.
- Sensibiliser les parties prenantes. La sensibilisation des habitants du système de la lagune à la préservation des ressources naturelles (mangroves, ressources halieutiques, mollusques et crustacés, etc.) doit être priorisée.

- Surveiller la qualité de l'eau du système de la lagune et des mollusques et crustacés destinés à la consommation. Un programme de surveillance de la qualité de l'eau du système de la lagune doit être établi et un système de contrôle de qualité des mollusques et crustacés destinés à la consommation doivent être mis en place.
- Améliorer la productivité en mollusques et crustacés du système de la lagune. La gestion des dépôts de sable dans certaines parties du système de la lagune est nécessaire pour créer un environnement propice au développement des mollusques et crustacés. La restauration des mangroves doit être poursuivie et les mesures de protection renforcées.
- Diversifier les activités. Pour améliorer les revenus des pêcheurs de mollusques et crustacés et des acteurs de la chaîne de valeur, les professionnels de la filière, notamment les récolteurs, doivent être encouragés et appuyés pour pratiquer d'autres activités génératrices de revenus.
- Promouvoir l'ostréiculture. Comme les mollusques et crustacés ont jusqu'à présent été récoltés et non élevés, l'ostréiculture est une opportunité qui devrait être davantage explorée. Cette initiative contribuerait à promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Références

- Afidégnon D. (1999). Mangroves et formations associées dans le sud-est du Togo : analyse éco-floristique et cartographie par télédétection spatiale. Thèse de Doctorat, Univ. Bénin (Togo). 237 pp.
- Étude de cas n°1. Programme de gestion côtière de l'Afrique de l'Ouest. Réserve-de-Biosphère-Transfrontalière-du-Delta-du-Mono disponible à <https://www.wacaprogram.org/>.
- Chuku, E. O., Adotey, J., Effah, E., Abrokwah, S., Adade, R., Okyere, I., Aheto, D. W., Kent, K., Crawford, B. (2021). La pêche des mollusques et crustacés basée sur les écosystèmes d'estuaires et de mangroves de l'Afrique de l'Ouest : Pleins feux sur les moyens de subsistance basés sur la pêche dirigée par les femmes. USAID Women Shellfishers and Food Security Project. Coastal Resources Center, Graduate School of Oceanography, University of Rhode Island. Narragansett, RI, USA. 67 pp.
- Chuku, E. O., Abrokwah, S., Adotey, J., Effah, E., Okyere, I., Aheto D. W., Duguma, L., Oaks, B., Adu-Afarwuah, S. (2020). Revue de la littérature pour l'évaluation régionale participative de la pêche des mollusques et crustacés dans 11 pays, du Sénégal au Nigeria. USAID Women Shellfishers and Food Security Project. Coastal Resources Center, Graduate School of Oceanography, University of Rhode Island. Narragansett, RI, USA. WSFS2020_05_CRC. 102 pp.
- FAO. (2019). Cartographie des acteurs et des écosystèmes de mangrove de la côte togolaise. Projet UTF/TOG/017/TOG, 49 p.
- FAO, (2020). Diagnostic prospectif du paysage de conservation prioritaire du Mono Volta (Togo). Projet PAPBio C1-Mangrove "Gestion des forêts de mangrove, du Sénégal au Bénin", 50 pp.
- FAO, (2020). UTF/TOG/017/TOG. Rapport d'avancement du projet, 13 pp.
- FAO, (2020). UTF/TOG. Sensibilisation des populations, gestion participative pour la restauration de trois hectares de mangroves dans les cantons d'Anyronkopé et de Togoville (Préfecture de Vo) et de N'lessi (Préfecture des Lacs) Rapport narratif final, 10 pp.
- HCM, (2020). Rapport d'étude sur l'autonomisation des femmes dans le secteur maritime au Togo, 45 pp.
- <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n12p352>
- <https://republiquetogolaise.com/culture/1906-726-un-site-du-togo-integre-le-reseau-mondialdes-reserves-de-la-biosphere-de-l-unesco>

MCN. (2017). Profil environnemental du Togo, 196 pp.

MERF. (2007). Rapport national sur l'environnement marin et côtier, 60 pp.

ANNEXES

Annexe 1 : Espèces de mollusques présentes dans le système de la lagune togolais

	
<p><i>Crassostrea tulipe</i> / Adokoïn</p>	<p><i>Tagelus adansonii</i> / Anani</p>
	
<p><i>Tympanotonus fuscatus</i> / Totodjin</p>	<p><i>Pachymelania aurita</i> / Atakouze</p>



Senilia senilis



Stramonita haemastoma

Figure 5 : Espèces de mollusques présentes dans le système de la lagune togolais.

Annexe 2 : Photos des entretiens et des observations de terrain



Interview des opérateurs en mollusques et crustacés du Village de Zizinkopé



Interview des opérateurs en mollusques et crustacés du Village de Zalivé



Récolte des huîtres



Traitement des huîtres



Tas de coquilles d'huîtres dans le village de Zizinkopé



Déterrage et ensachage de *Pachymelania aurita* dans le village de Zalivé



Stockage sur l'eau de coquilles de *Pachymelania aurita* dans le village de Zalivé



Site de vente de coquilles *Pachymelania aurita* dans le village de Zalivé



Unité de transformation de coquilles au village de Keta-Assoukopé



Unité de transformation des huîtres dans la Ville d'Aného



Huîtres frites



Vente d'huîtres au péage de Vodougbe/Aného



Récolte de coquilles de *Pachymelania aurita*



Transformation des huîtres



Transport de coquilles de *Pachymelania aurita* en canoë



Mangroves de plan d'eau

Figure 6 : Photos d'entretiens et d'observations de terrain.

Annexe 3 : Liste des parties prenantes

(Feuille de calcul)

Annexe 4 : Liste des parties prenantes contactées / interrogées

(Feuille de calcul) I

Annexe 5 : Liste des femmes, leur localité de résidence et les types de mollusques et crustacés exploités

(Feuille de calcul)

Annexe 6 : Liste des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête
(Feuille de calcul)

Annexe 7 : Liste des récolteurs de coquillages
(Feuille de calcul)
